Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan
Assemblée générale annuelle
Le vendredi 19 février 2010 à 17 h
Rotonde, Institut français, Regina

Procès-verbal

Présences : Me Peter Bergbusch, Me Roger Lepage, Me Rupert Baudais, Me Geraldine Knudsen, M. le juge Guy Chicoine, Me Neil Turcotte, Me Corinne Maeder, Me Aimée Craft, (AJEFM), Me Roland Deveau (FAJEF), Me Rénald Rémillard (FAJEF), Me Allan Damer (FAJEF), Me Josée Forest-Niesing (FAJEF), Francine Lacasse-Powers (secrétaire) et Céline Desrosiers.

1. *Ouverture de la séance*
Le président Me Peter Bergbusch souhaite la bienvenue aux membres et aux visiteurs.

2. *Élection du président ou de la présidente de la séance*
AGA-10-0001
« Que Me Aimée Craft soit la présidente d'assemblée »
Proposée : Me Neil Turcotte Appuyée : M. le juge Guy Chicoine
Adoptée

3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
AGA-10-0002
« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté »
Proposée : Me Neil Turcotte Appuyée : Me Geraldine Knudsen
Adoptée

4. *Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 mars 2009*
AGA-10-0003
« Que le procès-verbal de l'AGA 2009 soit adopté tel que présenté »
Proposée : Me Roger Lepage Appuyée : Me Rupert Baudais
Adoptée

Affaires découlant du procès-verbal
Les interventions en faveur de la nomination de juges bilingues ont porté des fruits : Marylynne Beaton et Jim Plemel ont été nommés à la Cour provinciale.

5. *Rapport de la présidence*
Le président en profite pour remercier la directrice générale et son équipe, notamment de l'organisation du présent colloque et pour souligner une des priorités l'an prochain : reprendre les réunions du comité sur les services judiciaires.

AGA-10-0004
« Que le rapport du président soit adopté »
Proposée : Me Peter Bergbusch Appuyée : Me Corinne Maeder
Adoptée

6. *Rapport de la direction générale*
AGA-10-0005
« Que le rapport de la directrice générale soit adopté »
Proposée : Me Peter Bergbusch Appuyée : Me Neil Turcotte
Adoptée

La directrice en profite pour remercier le personnel et le conseil d'administration et pour rappeler le nouvel emplacement des bureaux de l'AJEFS.

7. *Lecture et adoption du rapport financier vérifié au 31 mars 2009*
AGA-10-0006
« Que le rapport financier vérifié au 31 mars 2009 soit adopté »
Proposée : Me Geraldine Knudsen Appuyée : Me Roger Lepage
Adoptée

8. *Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice*
AGA-10-0007
« Que la firme Lizée Gauthier soit nommée vérificatrice des états financiers pour l'année financière 2009-2010 »
Proposée : Me Geraldine Knudsen Appuyée : Me Neil Turcotte
Adoptée

9. *Changements aux statuts et règlements*
Attendu que tous les membres présents à l'AGA ont droit de vote.
AGA-10-0008
« Qu'aux fins de l'article 7.05 visant la constitution d'un quorum à l'AGA, l'assemblée accepte qu'il y ait quorum aujourd'hui et que la présente proposition soit rétroactive au début de la présente réunion »
Proposée : Me Neil Turcotte Appuyée : Me Roger Lepage
Adoptée

AGA-10-0009
« Qu'aux fins de l'article 9.09, le temps de donner avis de changement pour effectuer une modification aux statuts et règlements de l'AJEFS soit abrogé »
Proposée : Me Neil Turcotte Appuyée : Me Roger Lepage
Adoptée (1 abstention)

Étant donné que la Corporate Branch du gouvernement provincial n'accepte pas les rapports si la composition et le quorum dont il est question dans les statuts et règlements ne sont pas respectés, le changement suivant est proposé par le conseil d'administration :

Article 3.01 Composition et quorum
Le Conseil se compose d'un minimum de cinq (5) et d'un maximum de neuf (9) administrateurs connaissant et parlant le français. La majorité d'entre eux constitue le quorum à toute assemblée du Conseil. Seuls les membres de l'Association sont éligibles comme administrateurs.

Autres changements proposés :
Article 3.02 Élection et durée du mandat
Le président, le vice-président et au minimum trois (3) et au maximum sept (7) administrateurs sont élus au cours de l'assemblée annuelle ou à défaut d'élection au cours de cette assemblée, lors d'une assemblée spéciale convoquée à cette fin. Ils demeurent en fonction jusqu'à la conclusion de l'assemblée annuelle suivante.

Article 9.06 Exercice financier
Sauf si le Conseil d'administration en décide autrement, l'exercice financier de l'Association se termine le 31 mars de chaque année.

AGA-10-0010
« Que les changements aux articles 3.01, 3.02 et 9.06 proposés à l'assemblée générale annuelle de l'AJEFS soient adoptés tels que présentés »
Proposée : Me Peter Bergbusch Appuyée : Me Neil Turcotte
Adoptée

10. *Rapport du comité de mise en candidature*

- M. le juge Guy Chicoine présente le rapport du comité de mise en candidature. Les personnes suivantes ont accepté de siéger au Conseil d'administration : « Me Roger Lepage à la présidence, Me Corinne Maeder à la vice-présidence, Me Geraldine Knudsen au poste de secrétaire-trésorière, et comme conseillers : Me Rupert Baudais et Me Neil Turcotte. »
- Acceptent aussi de siéger au Conseil à titre de conseillers, Me Peter Bergbusch et Me Amanda Wickett (absente).
- Le juge Lavoie (absent) accepte de demeurer représentant de la Cour provinciale et le juge Chicoine, représentant de la Cour du Banc de la Reine.
- Le président explique que Me Marylynne Beaton a été nommée à la magistrature au cours de l'année passée et que Me Geraldine Knudsen l'a remplacée au poste de secrétaire-trésorière.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a d'autres nominations.
AGA-10-0011
« Que le rapport du comité de mise en candidature soit reçu et que les nominations soient closes. »
Proposée : M. le juge Guy Chicoine Appuyée : Me Neil Turcotte
Adoptée

Le Conseil d'administration 2010-2011 :

Présidence	Me Roger Lepage
Vice-présidence	Me Corinne Maeder
Secrétaire, trésorière	Me Geraldine Knudsen
Conseillers/ères	Me Rupert Baudais
	Me Neil Turcotte
	Me Peter Bergbusch
	Me Amanda Wickett
Représentants de la magistrature	M. le juge Guy Chicoine
	M. le juge Albert Lavoie

11. *Questions diverses*

AGA-10-0012

« Que le président Roger Lepage soit nommé représentant de l'AJEFS à la FAJEF »

Proposée : Me Peter Bergbusch Appuyée : Me Geraldine Knudsen

Adoptée

- La présidente de la FAJEF décrit le projet du nouveau « Centre canadien de formation juridique » qui va offrir de la formation linguistique à l'échelle du pays grâce à l'appui de Justice Canada, et ce, dans le but d'assurer une meilleure représentation francophone dans l'appareil judiciaire; la formation pourrait même inclure la magistrature et l'aide juridique. Ce sera le même conseil d'administration pour les deux organismes, mais ils seront distincts et la FAJEF va conserver son mandat.
- Au nom de l'assemblée le nouveau président, Roger Lepage, remercie le président sortant Peter Bergbusch de son engagement à la présidence depuis quatre ans, et Neil Turcotte d'avoir accepté de siéger au comité d'experts du PADL.

12. *Levée de la séance*

Me Peter Bergbusch propose la levée de la séance à 18 h.